

# AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE L'ESSENTIEL

OCTOBRE 2014

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



# L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS, PARTOUT

## 12 millions de Français

déclarent avoir un problème de santé depuis au moins 6 mois et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne ou avoir un accident de travail dans l'année

## 1 million d'établissements recevant du public

commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, établissements scolaires, etc.



# UN OBJECTIF PRAGMATIQUE ET CONCRÈTE

## Pour que soit réellement appliquée la loi de 2005

qui donnait 10 ans aux établissements recevant du public  
pour être accessibles à tous.

## La nouvelle réglementation : le résultat d'un travail important de concertation

après le rapport de la sénatrice Champion :

- accorder du temps en échange d'engagement précis d'avancement des travaux pour atteindre l'objectif final de mise en accessibilité,
- construire un dispositif dans le cadre de l'acceptabilité des différentes parties concernées et le respect de la loi de 2005.

# L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (Ad'AP)

**Juridiquement, l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) suspend l'application de l'article L.152-4 du code de la construction et de l'habitation qui punit d'une amende pénale de 45 000 € tout responsable qui n'aurait pas respecté les obligations d'accessibilité.**

**Ceci en contrepartie d'un engagement vérifiable de réaliser les travaux nécessaires dans les 3 ans.**

# L'Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ERP

- dans le respect de la réglementation,
- dans un délai limité,
- avec une programmation des travaux et des financements

# TOUS LES PROPRIETAIRES ET GESTIONNAIRES D'ERP SONT CONCERNÉS



...déjà  
accessible ?



**Il faut  
le déclarer.**



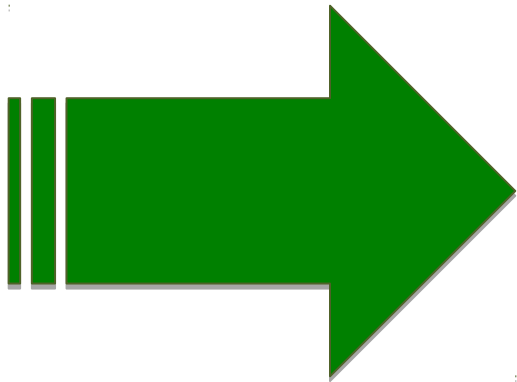
...pas encore  
accessible ?



**Le propriétaire et/ou gestionnaire  
doit s'engager pour les travaux  
qui lui incombent.**

# L'AD'AP : QUELS DELAIS ?

**Jusqu'en  
octobre 2015  
pour déposer  
l'Ad'AP.**



**Jusqu'à 3 ans maximum pour effectuer  
les travaux de mise en accessibilité.**  
Chacune des années mobilisées doit  
comporter des travaux visant à rendre  
l'ERP accessible.



# L'AD'AP : COMMENT ?

**Sur la base du document Cerfa n°13824\*03  
(une simple demande d'autorisation de travaux),  
l'ERP devra renseigner :**

- le descriptif du bâtiment,
- la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation,
- le phasage des travaux sur chacune des années, les moyens financiers mobilisés.



## ...ET ENSUITE ?

**Etape n°1. Déposer le dossier Ad'AP**, avec la demande d'autorisation de travaux y afférent, auprès de la mairie d'implantation de l'ERP avant octobre 2015.

**Etape n°2. Attendre l'approbation, après examen, par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.**

L'absence de décision expresse dans un délai de 4 mois vaut approbation.

Si l'autorisation de travaux (ou du permis de construire) ou une demande de dérogation est refusée, l'Ad'AP est rejeté.

**Etape n°3. Mettre en œuvre, dans le respect du calendrier, les travaux de mise en accessibilité.**

**Etape n°4. Faire savoir au Préfet et à la Commission pour l'accessibilité en fin d'Ad'AP que l'ERP est accessible.**

# UN ACCOMPAGNEMENT A LA HAUTEUR DE L'ENJEU

- **La mobilisation des services de l'Etat**, avec les correspondants « Accessibilité »
- **La simplification des normes** et une meilleure prise en compte de chacune des formes de handicap et des spécificités de chaque catégorie d'ERP
- **Un formulaire Cerfa complété du volet Ad'AP**
- **L'appui financier** de Bpifrance et de la Caisse des Dépôts
- **Une campagne d'information** auprès des responsables d'ERP au plus près des acteurs, sur Internet et à la radio



# RENDEZ-VOUS SUR WWW.ACCESSIBILITE.GOUV.FR

- Toutes les **informations et actualités** sur la nouvelle réglementation
- **Un outil d'auto-diagnostic** destiné aux commerçants de proximité
- **Des renseignements pratiques** pour chaque situation, y compris face à des difficultés financières importantes
- **Des fiches pratiques** pour chaque catégorie d'ERP...

Accéder à la totalité des contenus du site [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

Liberté - Égalité - Fraternité  
MINISTÈRE FRANÇAIS  
Le Gouvernement

AVANT LE 1ER OCTOBRE 2015, ENGAGEZ-VOUS POUR L'ACCESSIBILITÉ AVEC  
**LES AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE**

#accessibleatous  
AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Commerçants, professions libérales, établissements publics, etc. découvrez l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : un dispositif simple, adapté à vos besoins, pour mettre votre établissement en conformité avec la réglementation.

**S'ENGAGER DANS UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE**

- [La réglementation les Cerfa](#)
- [Les questions fréquentes](#)
- [Les bonnes pratiques](#)
- [Les correspondants "accessibilité" départementaux](#)

**ALLER PLUS LOIN**

- [L'expertise technique mobilisable](#)
- [Trouver des équipements accessibles pour mon établissement](#)
- [La mise en accessibilité d'un patrimoine](#)
- [Télécharger le dossier de presse](#)

**OUVERT**  
à tous ?

TÉLÉCHARGEZ LA BOÎTE À OUTILS pour faire connaître les agendas d'accessibilité programmée

COMMERCES DE PROXIMITÉ  
Votre établissement est-il en conformité avec les règles d'accessibilité ?

RÉALISEZ VOTRE DIAGNOSTIC

Mobilité accessibilité - lancer le diagnostic dans une nouvelle fenêtre

FICHES PRATIQUES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS  
Téléchargez la fiche pratique correspondant à votre établissement.

Sélectionner la catégorie d'ERP

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux pour découvrir toutes les actualités des agendas d'accessibilité programmée et partager vos engagements pour l'accessibilité

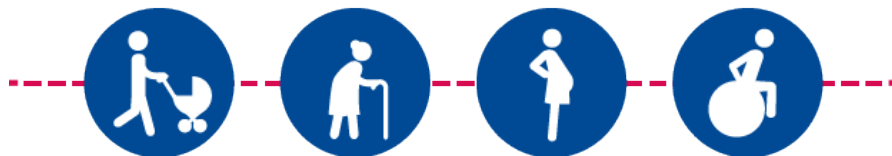
Vidéo  
Les agendas d'accessibilité programmée expliqués en vidéo par @s\_neuville #accessibleatous

Calendrier  
Les décrets d'application seront pris courant octobre. Les Cerfa seront disponibles début novembre. #accessibleatous

Bonnes pratiques !  
La culture pour tous grâce à Cinépa! Tout a été pensé pour que chacun puisse profiter du 7ème art! #accessibleatous

J'aime Commenter Partager

**#accessibleatous**



**AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE**

Rendez-vous sur  
**[www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)**